

Immobilier

VENTE RÉGION LORIENT

Appartements T2/T3

ARMORIQUE HABITAT
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

À VENDRE QUÉVEN

Au cœur de l'écoquartier de Croizamus, **APARTÈMENT** neuf (2017) de 65 m² situé au 1^{er} étage d'un petit collectif de 9 logements privés. Composé d'un hall d'entrée avec placard, 2 chambres avec placards, cuisine ouverte sur séjour, cellier, wc et salle d'eau. Place de stationnement privée au pied de l'immeuble.

Prix : 160 000 €
Pas de frais de négociation
Frais de notaire réduits

02 98 85 42 32
www.armorique-habitat.fr

VENTE RÉGION BREST

Maisons de 120 à 150.000 €

ARMORIQUE HABITAT
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

À VENDRE PLOUGUERNEAU

Située proche du centre, facile d'accès, **MAISON** de 77 m² composée d'une cuisine ouverte sur salon/séjour, salle de bains, wc séparé, 3 ch., garage. Terrain de 431 m² sans vis-à-vis. Assainissement collectif. Chauffage électrique. Classement énergie : E.

Priorité aux locataires des bailleurs sociaux du département jusqu'au 15 août 2020.

Prix : 130 000 €
Pas de frais de négociation
Frais de notaire réduits

02 98 85 42 32
www.armorique-habitat.fr

VENTE RÉGION MORLAIX

Terrains

ARMORIQUE HABITAT
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

À VENDRE LANDIVISIAU

Facile d'accès et proche des commodités, le lotissement de Kergalvezoc dispose de **2 TERRAINS À BÂTIR** disponibles, libres de constructeur. Surface de 534 et 632 m².

Prix : 41 600 € TTC
Pas de frais de négociation

02 98 85 42 32
www.armorique-habitat.fr

J'achète breton*

J'achète breton*
Je relance l'économie de ma région

Agissons local avec Le Télégramme

Avec le soutien du

* J'achète breton est une marque du groupe Le Télégramme. Retrouvez régulièrement dans Le Télégramme les articles présentant les producteurs, commerçants, artisans de proximité et toutes les initiatives de relance économique qui font gagner la Bretagne.

VENTE RÉGION LANNION

Maisons de 120 à 150.000 €

ARMORIQUE HABITAT
UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA

À VENDRE LANNION

Située proche du centre, facile d'accès, **MAISON** mitoyenne de 79 m² composée d'une cuisine ouverte sur salon/séjour, salle de bains, wc séparé, 3 ch., garage. Terrain de 345 m² sans vis-à-vis. Assainissement collectif. Chauffage électrique. Quelques travaux sont à prévoir. Classement énergie : E.

Prix : 130 000 €
Pas de frais de négociation
Frais de notaire réduits

02 98 85 42 32
www.armorique-habitat.fr

LOCATION RÉGION VANNES

Location saisonnière

Carnac, T2, 32 m² plein sud, 200m de la plage, tout équipé, tout confort, semaine ou quinzaine, prix selon période.

06 11 70 87 97.

Transactions diverses

ANIMAUX

Qui peut vendre un chien ou un chat ?

Les éleveurs et les établissements de vente (animaleries...) sont les seules personnes autorisées à vendre des chats et des chiens.

Est considéré comme un éleveur toute personne vendant au moins un animal issu d'une femelle reproductrice lui appartenant.

Les obligations des éleveurs et des établissements de vente :

- L'âge des animaux
- L'inscription ou non à un livre généalogique
- Leur numéro d'identification ou celui de leur mère
- Le nombre de chiots ou de chatons de la portée
- Le numéro d'immatriculation de l'éleveur (SIREN)

Pour les éleveurs commercialisant uniquement des animaux inscrits à un livre généalogique qui ne produisent pas plus d'une portée par an et par foyer fiscal, il existe des dispositions particulières.

Pour plus de renseignements, consultez le site de la Société centrale canine : www.scc.asso.fr ou le livre officiel des origines félines : www.loof.asso.fr

Nous remercions nos annonceurs de bien vouloir se conformer à ces dispositions.

DONNEZ GRATUITEMENT PLUS DE VISIBILITÉ À VOS ÉVÉNEMENTS

Le Télégramme
letelegramme.fr - Bretagne.com

Diffusez votre annonce

Annonces officielles

Sur bretagne-marchespublics.com, retrouvez les marchés publics et privés et les autres annonces sur regions-annonceslegales.com.
Contact tél. 02 98 33 74 44 - E-mail : annonceslegales@viamedia-publicite.com.
Conformément à l'arrêté ministériel du 16/12/2019, le prix de la ligne de référence des annonces judiciaires et légales (art. 2) est fixé pour l'année 2020 au tarif de base de 4,07 € HT pour les départements du Finistère, des Côtes-d'Armor ou du Morbihan (soit un prix du millimètre de 1,78 € HT). Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales sur les sociétés et fonds de commerce publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actu-legales.fr.

LEGALES ET JUDICIAIRES

Marchés publics - Procédure adaptée

COMMUNE DE CALAN

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

- 1. Identification de l'organisme qui passe le marché :** commune de Calan, 2, place de l'Église, 56240 Calan, tél. 02 97 33 33 85.
- 2. Procédure de passation :** procédure adaptée.
- 3. Objet :** travaux d'aménagement de la rue du Levant.
Lieu d'exécution : Calan.
- 4. Lieu où retirer le dossier :**
Version dématérialisée : le DCE est consultable et téléchargeable sur le site <https://www.synapse-entreprises.com/>
Pour tout renseignement complémentaire relatif à la récupération en ligne des pièces du dossier, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de Synapse Ouest (partenaire) au 02 99 55 02 05 qui les aidera à s'enregistrer.
- 5. Date de remise des offres :** vendredi 4 septembre 2020, à 12 h dernier délai.
- 6. Justifications à produire :**
 - DC1 et DC2 ou équivalents.
 - Attestation de régularité fiscale (TVA-IS).
 - Attestation de régularité sociale (URSSAF).
 - Extrait Kbis (de moins de trois mois).
 - Attestation relative à l'obligation de travailleurs handicapés.
 - Certificat relatif aux congés payés (si assujéti).
 - Les attestations d'assurances civiles et décennales de l'année en cours.
 - Les références et/ou qualifications de leur entreprise datant au moins de cinq ans.
 - Les moyens de l'entreprise en personnel et matériel.
 Autres références : un mémoire technique.
- 7. Critères de jugement des offres :** prix, 50 % ; valeur technique, 40 % ; délai d'exécution, 10 %.
- 8. Délai de validité des offres :** 120 jours.
- 9. Renseignements d'ordre administratif :** 2LM, 39, rue de la Villeneuve, 56100 Lorient, tél. 02 97 86 95 79. E-mail : j.rouillon@be-2lm.fr (correspondant Jérôme Rouillon).
- 10. Date d'envoi à la publication :** 23 juillet 2020.



PROCÉDURE ADAPTÉE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Sellor, Villa Margaret, BP 60, 56260 Larmor-Plage, tél. 02 97 65 43 21.

Objet du marché : prestation de maintenance en génie climatique (chauffage, ventilation, climatisation).

Type de marché : marché de fournitures et prestations de services.

Visites sur sites obligatoires.

Lot 1 : sites des ports de plaisance et de la Direction générale.
Lot 2 : sites des loisirs nautiques et des hébergements.
Lot 3 : sites muséographiques.

Date limite de remise des offres : 28 août 2020, à 17 h.

Profil acheteur, retrait des dossiers : www.bretagne-marchespublics.com

Avis administratifs

COMMUNE DE BADEN

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'aménagement d'une rampe et d'un escalier sur domaine public maritime au lieudit Toulindac

Par arrêté préfectoral du 6 juillet 2020, du préfet du Morbihan, une enquête publique relative au projet d'aménagement d'une rampe et d'un escalier sur le domaine public maritime au lieudit Toulindac sur la commune de Baden est prescrite par la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Morbihan (service aménagement mer et littoral, unité Vannes littoral) pour une durée de 21 jours, du 17 août au 7 septembre 2020.

Le projet d'aménagement lié au domaine public maritime (DPM) consiste à supprimer l'appontement sur pilotis actuellement installé sur la plage de Toulindac à Baden, conforter la rampe existante d'accès à la plage à Toulindac et créer un escalier d'accès à l'est de cette plage. Les objectifs visent à faciliter, sécuriser et concilier les différents usages (nautisme, promenade, baignade) tout en améliorant le cadre paysager et en réduisant les incidences sur l'environnement.

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération (GMVA) est le maître d'ouvrage de ce projet d'aménagement et le siège de l'enquête publique est la mairie de Baden, 3, place Weillheim, 56870 Baden. Le dossier d'enquête sera consultable et les observations du public seront recueillies sous format papier à cette adresse, aux jours et heures habituels d'ouverture, et sous format électronique à l'adresse courriel suivante : enquetepubliquebaden@gmail.com

Le dossier dématérialisé est également consultable sur les sites internet de GMVA (www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh), de la commune de Baden (www.baden.fr) et des services de l'Etat dans le Morbihan (www.morbihan.gouv.fr).

Toute information complémentaire relative au projet d'aménagement peut être demandée aux adresses postales et courriels suivantes :

- Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, Parc d'innovation Bretagne Sud II, 30, rue A.-Kastler, CS 70206, 56006 Vannes cedex, auprès de M. Dominique Dano ou M. Pierre Tixier. Courriel : courrier@gmvagglo.bzh.
- Direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan, 1, allée Général-Le Troadec, 56019 Vannes cedex, auprès de M. Fournier ou Mme de Bussy. Courriel : dttm-vi@morbihan.gouv.fr

Le commissaire enquêteur, M. Bernard Boulic, se tiendra à la disposition du public en mairie de Baden : lundi 17 août 2020, de 9 h à 12 h ; mercredi 26 août 2020, de 9 h à 12 h ; mercredi 26 août 2020, de 13 h 30 à 15 h 30 par téléphone au 02 97 57 00 95 ; lundi 7 septembre 2020, de 14 h à 17 h 30.

Les personnes intéressées pourront obtenir communication du dossier d'enquête publique, à leur demande et à leurs frais, auprès de GMVA.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront consultables au siège de l'enquête publique (GMVA à l'adresse ci-dessus), et sur les sites internet de GMVA, de la mairie de Baden et de l'Etat (voir liens ci-dessus), des leur réception, pendant un an.

PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

Prévenir les effets du bruit, réduire les niveaux de bruit, protéger les zones calmes. Donnez votre avis !

Les nuisances sonores affectent le quotidien de nombre de personnes résidant ou travaillant à proximité d'infrastructures de transports terrestres fortement circulées. Elles sont ressenties comme un signe de détérioration de l'environnement et constituent dans certains cas un enjeu de santé publique. Trop de bruit rend notre cadre de vie inconfortable.

Au travers du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), le Conseil départemental souhaite ainsi apporter au public des informations sur le bruit dû aux routes départementales de manière à ce que chacun puisse avoir connaissance : de la réglementation existante, des niveaux de bruit actuels le long des infrastructures, des politiques déjà menées ou programmées par le département pour améliorer le cadre de vie des riverains.

L'objectif principal est d'optimiser sur un plan technique et économique les actions à engager afin d'améliorer les situations critiques et de préserver la qualité des endroits remarquables.

Le PPBE doit, en application de l'article L.572-6 du Code de l'environnement, tendre "à prévenir les effets du bruit, à réduire si nécessaire, les niveaux de bruit, ainsi qu'à protéger les zones calmes".

Ce document, après validation par l'assemblée départementale, est mis à disposition du public afin de recueillir son avis. Il sera ensuite arrêté et publié par l'autorité compétente, le département du Morbihan.

Donnez votre avis sur le PPBE !

Le PPBE 3^e échéance sera soumis à consultation du public à partir du 14 août 2020. Téléchargez le projet et le document pédagogique associé et faites part de vos observations, remarques et avis pendant les deux mois de la mise à disposition. <https://www.morbihan.fr/les-services/environnement/projet-plan-de-prevention-du-bruit/projet-plan-de-prevention-du-bruit-ppbe/>

Pour donner votre avis...
Envoyez un mail à : ppbe@morbihan.fr, en précisant "PPBE" dans l'objet, ou envoyez un courrier à : Hôtel du département, 2, rue de Saint-Tropez, CS 82400, 56009 Vannes cedex.

Le projet est également consultable en version papier à la Direction des routes et de l'aménagement du Conseil départemental du Morbihan, Hôtel du département, 2, rue de Saint-Tropez, CS 82400, 56009 Vannes cedex, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Un registre ouvert vous permettra de laisser vos commentaires et avis.

Vie des sociétés - Formalités diverses

FIN DE MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GREEN SAILS
Société par actions simplifiée, au capital de 92 706 €
Siège social : base des sous-marins, Presqu'île de Keroman, 56100 LORIENT
RCS LORIENT 519 870 380

L'assemblée générale ordinaire annuelle, en date du 29 juin 2020, a pris acte de la fin du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société Vista Audit, et décide de ne pas le renouveler conformément aux dispositions de loi Pacte du 22 mai 2019 qui le permet.

Pour avis, le président

AUGMENTATION DE CAPITAL

GREEN SAILS
Société par actions simplifiée, au capital de 71 819,70 €
Siège social : base des sous-marins, presqu'île de Keroman, 56100 LORIENT
RCS LORIENT 519 870 380

L'assemblée générale extraordinaire, en date du 27 mars 2020, a décidé d'augmenter le capital de 20 886,30 €. Cette augmentation de capital est devenue définitive par décision du président en date du 27 mars 2020. Le montant du capital est passé de 71 819,70 € à 92 706 €.

Ancienne mention : 71 819,70 €.
Nouvelle mention : 92 706 €.

Pour avis, le président

AUGMENTATION DE CAPITAL

GREEN SAILS
Société par actions simplifiée, au capital de 92 706 €
Siège social : base des sous-marins, presqu'île de Keroman, 56100 LORIENT
RCS LORIENT 519 870 380

L'assemblée générale extraordinaire, en date du 27 mars 2020, a décidé d'augmenter le capital de 5 230 €. Cette augmentation de capital est devenue définitive par décision du président en date du 30 juin 2020. Le montant du capital est passé de 92 706 € à 97 936 €.

Ancienne mention : 92 706 €.
Nouvelle mention : 97 936 €.

Pour avis, le président

Près de chez vous, quels sont les appels d'offres dans votre secteur d'activité ?

Veille Impact Pro Vip

✓ Gain de temps ✓ Efficacité

Sources : Journaux officiels / Presse | Sites internet acheteurs

www.bretagne-marchespublics.com